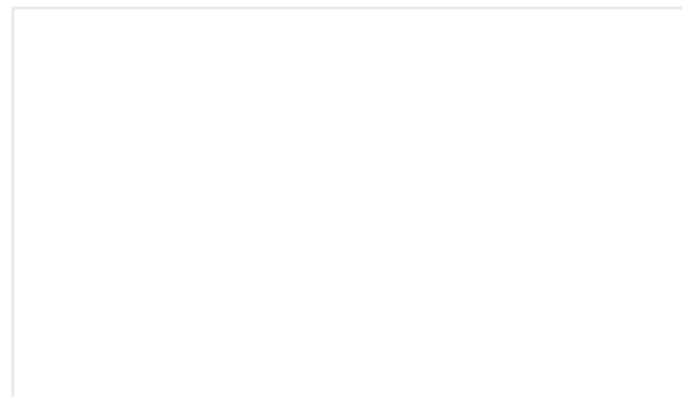




Bayer

Bayer S.A.S.
Activité Espaces Verts
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE

Bayer Service **infos** Espaces Verts
N°Vert 0 800 008 401
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Fiche technique FONGICIDE

- Fongicide systémique pour lutter contre :
 - le dépérissement dû au *Phytophthora* sur les arbres et arbustes d'ornement
 - le *Pythium* dans les gazons de graminées



Description

Aliette® Green est un **fongicide préventif** à action systémique. Il est actif contre de nombreux champignons responsables de maladies, notamment les maladies à *Phytophthora* et le *Pythium* des gazons. Aliette® Green est utilisable sur les arbres et arbustes d'ornement et les gazons de graminées.

Mode d'action

Aliette® Green contient du **foséthyl-AI**. Grâce à son **action systémique ascendante et descendante**, Aliette® Green permet de lutter efficacement contre les maladies souvent mal contrôlées par les fongicides de contact, notamment le dépérissement dû au *Phytophthora*. De plus, Aliette® Green dispose également d'une action indirecte en **stimulant les défenses naturelles de la plante**.



Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

Les doses d'Aliette® Green sont variables en fonction de la culture et du mode d'application.

Usages et Dose homologuée :

Arbres et arbustes d'ornement : **10 g/m²**

Gazons de graminées : **24 kg/ha**

Usage	Maladies	Techniques de traitement	Dosage Aliette® Green	Nombre de traitements maximum autorisés
Cultures ornementales :				
Arbres et arbustes d'ornement	Dépérissement (<i>Phytophthora cinnamomi</i> , <i>Phytophthora cactorum</i>)	• Incorporation au substrat	300 g/m³	3 applications par an
		• Arrosage	10 g/m² dans 10 litres d'eau	
		• Trempage des boutures	Boutures non racinées : 500 g/hl (5 g/l) Boutures racinées : 250 g/hl (2.5g /l)	

Usage	Maladies	Techniques de traitement	Quantité de bouillie	Quantité de produit	Programme de traitement
Gazons :					
Gazons de graminées	<i>Pythium</i> (<i>P. arrhenomanes</i> , <i>P. vanterpolii</i> , <i>P. graminicola</i> , <i>P. perillium</i> , <i>P. aphanidermatum</i>)	Pulvérisation foliaire	500 l/ha	24 kg/ha	1 traitement toutes les 3 semaines pendant toute la durée des conditions favorables*

* Dans la limite de 3 applications par an.

Programme de traitement

DÉPÉRISSEMENT LIÉ AU PHYTOPHTHORA :

• Arbres et arbustes d'ornement en conteneurs

Aliette® Green peut s'utiliser **en arrosage après le rempotage**. Le traitement peut être renouvelé 2 fois pendant la période de sensibilité maximale de la culture.

3 traitements par an permettent d'assurer une protection complète.

La quantité de bouillie à apporter est fonction du volume du conteneur et des besoins en eau de la plante. Cette quantité peut être réduite si un arrosage doit suivre le traitement.

Une autre technique consiste à **incorporer Aliette® Green au substrat lors de la préparation du terreau**, à raison de 200 à 300 grammes par m³. La durée de protection est alors de 2 - 3 mois. En cas de forte attaque, compléter par des arrosages au sol pendant l'été à la dose de 10 g/m² (2 arrosages maximum).

Il est également possible de procéder au **trempage des boutures** :

- Boutures non racinées : trempage de 2 heures dans une solution à 500 g/hl d'Aliette® Green (soit 5 g/l).
- Boutures racinées : trempage d'1/2 heure à 1 heure dans une solution à 250 g/hl d'Aliette® Green (soit 2,5 g/l).

• Arbres et arbustes d'ornement en place

Effectuer un **arrosage au pied de chaque arbre** à raison de 10 g/m² de produit dans un arrosoir de 10 litres.



Phytophthora

Phytophthora

Pythium

PYTHIUM DES GAZONS DE GRAMINÉES :

Une quarantaine d'espèces de *Pythium* sont aujourd'hui identifiées et bon nombre d'entre elles peuvent être pathogènes pour les gazons de graminées.

Principales espèces de *Pythium* sensibles à Aliette® Green :

- *Pythium aphanidermatum*
- *Pythium graminicola*
- *Pythium arrhenomanes*
- *Pythium perillium*
- *Pythium vanterpolii*

Pour lutter contre *Pythium aphanidermatum*, effectuer un traitement préventif dès que les conditions climatiques favorables sont réunies, températures journalières dépassant les 30°C, soit une température nocturne supérieure à 20°C et une humidité relative comprise entre 75 et 80 %. L'application doit être renouvelée tous les 21 jours à la dose de 24 kg/ha d'Aliette® Green.

Toutefois, d'autres espèces de *Pythium* peuvent affaiblir le gazon à des périodes plus fraîches, notamment si les conditions leur sont favorables (excès d'eau, feutre, excès d'azote). Faire une application tous les 21 jours à la dose de 24 kg/ha.

Le mode d'emploi

Préparation de la bouillie

Avant de démarrer le traitement, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage (des fiches d'étalonnage sont disponibles sur le site Bayer Espaces Verts www.club-vert.com).

De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

- Remplir aux 2/3 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Agiter le bidon et verser la dose de produit nécessaire.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Assurer une agitation régulière durant tout le traitement.



Conditions du milieu

Aliette® Green peut être utilisé toute l'année. Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.



Recommandations particulières

Pour les cultures sous serre ou sous abri et pour tout végétal présentant une sensibilité particulière, procéder avant tout traitement généralisé à des essais préalables limités.



Aliette® Green ne doit pas être mélangé avec des engrais foliaires contenant de l'azote. Le mélange avec d'autres produits n'est pas recommandé et reste sous l'entière responsabilité de l'utilisateur.